

## Piloter la formation et le développement des compétences

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous domaines d'activités**

La formation professionnelle continue constitue l'un des moyens de développer les compétences des salariés et de maintenir et accroître leur employabilité. Les réformes successives ont conduit à une plus large liberté pour l'entreprise dans l'effort de formation qu'elle consent à l'égard des collaborateurs, en supprimant la financement obligatoire des actions du plan de formation et en ouvrant la définition de l'action de formation à différentes modalités. Parallèlement, le salarié se doit d'être un acteur proactif de son projet de formation. Ce certificat professionnel est destiné à toute personne souhaitant développer et valider des compétences opérationnelles dans le pilotage de la formation et le développement des compétences en entreprise.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **315**, **333**

Code(s) ROME : **M1502**

Formacode : **44528**

Date de création de la certification : **01/07/2013**

Mots clés : **budget formation**, **GPEC**, **COMPETENCES**, **Plan de formation**

### Identification

Identifiant : **4210**

Version du : **19/12/2018**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **N/A**

Non formalisé :

■ [Présentation du CPFFP :](#)

### Descriptif

#### *Objectifs de l'habilitation/certification*

Cette certification permet aux participants d'acquérir les compétences techniques nécessaires pour identifier et mettre en oeuvre les axes de formation à développer en lien avec les orientations stratégiques de l'entreprise.

#### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- Certificat Professionnel FFP

#### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

Définir et mettre en oeuvre une politique de formation cohérente avec la stratégie de l'entreprise.

### Public visé par la certification

Tous publics

Identifier les besoins de formation des services entrant dans le périmètre de gestion de la formation.  
Construire le plan de développement des compétences, en assurer l'organisation et la mise en oeuvre.  
Évaluer la pertinence des réponses des prestataires par rapport aux besoins identifiés et validés.  
Exploiter les financements possibles des actions de formations.  
Piloter les coûts de formation pour respecter le budget défini par la direction de l'entreprise.  
Mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation afin de mesurer la fiabilité et la qualité des actions de formation.

## Modalités générales

Un parcours de formation en présentiel de 13 jours, soit 91 heures, composé de 6 modules sur une période maximale de 12 mois :

module 1: Etre responsable de formation (2 jours),  
module 2: Construire et présenter le plan de développement des compétences (2 jours),  
module 3: Exploiter les financements et piloter son budget formation (2 jours),  
module 4: Ingénierie de formation et ingénierie pédagogique (3 jours),  
module 5: Evaluer ses actions de formation (2 jours),  
module 6: Tableaux de bord formation (2 jours).

Chaque candidat est suivi individuellement par un consultant référent tout au long du parcours de formation et jusqu'à la certification sur les points techniques de la formation et pour la préparation à la certification sur les aspects de méthodologie

## Liens avec le développement durable

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

**Des compétences techniques et juridiques :** Ce certificat permet d'acquérir les compétences, savoir-faire et bonnes pratiques nécessaires à la mise en place d'une démarche formation et de développement des compétences au sein des organisations de droit privé ou des associations.

**Des compétences immédiatement opérationnelles :** à l'issue de leurs parcours, les participants disposent des compétences opérationnelles pour élaborer la politique formation en lien avec la stratégie de l'entreprise et son besoin en développement des compétences de ses salariés, cerner le cadre réglementaire, choisir les dispositifs les plus pertinents selon le projet du collaborateur pour optimiser le budget formation, répertorier et construire des outils d'évaluation propres à son entreprise.

**Une validation de ses compétences et le développement de son employabilité :** ce certificat permet au candidat de valoriser ses

### Pour l'entité utilisatrice

**La formation, un levier puissant pour ajuster les compétences aux évolutions des métiers et des organisations.** 50% des métiers exercés en 2030 n'existent pas aujourd'hui. L'ajustement des compétences des salariés aux évolutions technologiques devra être permanent. C'est d'ailleurs tout l'esprit du « plan d'adaptation et de développement des compétences », qui vient remplacer le « plan de formation ». La qualité des stratégies de formation des entreprises sera déterminante pour garantir leur développement. Il est donc indispensable de structurer et muscler dès maintenant sa « fonction formation » en disposant de collaborateurs qui maîtrisent le cadre juridique et réglementaire de la formation.

**Une vision complète de la fonction « formation » dans l'entreprise :** depuis la définition du besoin en formation jusqu'à l'évaluation du retour sur investissement formation, en passant par l'ingénierie pédagogique et financière de la formation, ce certificat permet d'acquérir l'ensemble

compétences en pilotage de la formation acquises "sur le terrain" et/ou de développer son employabilité, afin de bénéficier d'une mobilité interne ou d'un meilleur positionnement sur le marché du travail.

des compétences nécessaires pour élaborer, mettre en œuvre et piloter une stratégie de formation en entreprise.

**Reconnaissance des compétences et employabilité :** Ce certificat permet de valoriser les compétences des salariés. C'est un réel outil de motivation et de reconnaissance sociale car il favorise à la fois l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi, la mobilité et la promotion en interne des candidats l'ayant obtenu.

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Disposer de 3 à 5 ans d'expérience comme responsable ressources humaines, gestionnaire ressources humains ou chargé de formation.

### Compétences évaluées

Identifier les besoins de formation des services entrant dans le périmètre de gestion de la formation

Construire le plan de développement des compétences, en assurer l'organisation et la mise en oeuvre

Elaborer un cahier des charges intégrant les différents éléments d'ingénierie de formation

Evaluer la pertinence des réponses des prestataires

Définir une méthode et des outils d'évaluation des actions de formations

Mettre en place des indicateurs qualité

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

Aucun

### Centre(s) de passage/certification

- GERESO Formation - 22<sup>ème</sup> étage Tour Maine Montparnasse - 33 avenue du Maine 75015 PARIS

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** non  
Matérialisation officielle de la certification :  
Certificat Professionnel FFP

## Plus d'informations

### Statistiques

Nombre d'individus certifiés : plus de 50 personnes depuis 2015

### Autres sources d'information

<https://www.gereso.com/f-CER-RES-FOR>

